

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/06/2024 - B2024/008007 - 2018 B 01568 - 843 890 765 - ROMANE
PATRIMOINE

Désignation de l'entreprise		SASU ROMANE PATRIMOINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		32 AVENUE JEAN MARTOURET 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON			
Numéro SIRET*		8 4 3 8 9 0 7 6 5 0 0 0 1 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010		012	
		Autres* 014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040 2 326 769		042 2 326 769	
	Total I (5)	044 2 326 769		048 2 326 769	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050		052	
		Marchandises * 060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes 064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* 068		070	
		Autres* (3) 072 642 787		074 642 787	
		Valeurs mobilières de placement 080 55 980		082 55 980	
		Disponibilités 084 19 848		086 19 848	
		Charges constatées d'avance * 092		094	
	Total II	096 718 615		098 718 615	
	Total général (I + II)	110 3 045 384		112 3 045 384	
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		2 600 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		31 090	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		264 528	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		138 802	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		3 034 421	
Provisions pour risques et charges	Total II 154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		5 612	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169		1 206	
	Comptes courants d'associés	173		4 144	
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		10 963	
Total général (I + II + III)	180		3 045 384		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182 223 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199 615 545		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184	

**CERTIFIÉ CONFORME
AU RÉGIME
SIMPLIFIÉ**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SASU ROMANE PATRIMOINE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2023			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
	Production vendue	biens	et livraisons	215	214		
			services*	217	218		
			intracommunautaires				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 997	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	244	
	Rémunérations du personnel*				250	12 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 097	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))			255	254	
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	18 095		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(18 095)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	118 499	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	41 397	
	Charges financières			(V)	294	2 998	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348	
Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	138 802		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	138 802		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	9 712	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septicies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	141 879
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	6 635		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 12 709 dont imputés sur le résultat :			360	6 635		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ROMANE PATRIMOINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 045 385 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 138 803 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 103 769	223 000		2 326 769
Total	2 103 769	223 000		2 326 769
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				2 326 769

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LES IRIS 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	5 000	17 556	99,99	12 555
SAS DC IMMO 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON	1 485 000	1 528 534	100,00	38 068
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS EFFICIMO 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	133 381		49,00	
SASU OPTISSIMMO 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	10 000		30,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 489 999	1 489 999			103 855
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	779 970	779 970			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 642 788 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	642 788	642 788	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	642 788	642 788	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 600 000,00 euros décomposé en 260 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 963 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 612	5 612		
Dettes fiscales et sociales	1 206	1 206		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 145	4 145		
Produits constatés d'avance				
Total	10 963	10 963		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 145			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 144 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 400
Total	2 400

ROMANE PATRIMOINE
Société par actions simplifiée au capital de 2 600 000 euros
Siège social : 32 avenue Jean Martouret
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
843 890 765 RCS ST ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 10 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 138 802,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 138 802,57 euros
A la réserve légale 6 940,13 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique 50 000,00 euros
Soit 0,19 euros par action

Le solde soit..... 81 862,44 euros
En totalité au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 10 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

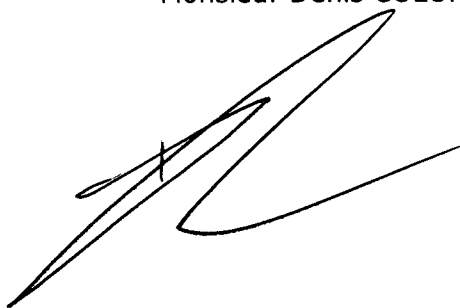
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 330 000,00 euros, soit 1,27 euros par titre

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Denis COLOMB

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.